

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

#### BANQUE CHALUS

Société anonyme au capital social de 24 000 000 €.  
Siège social : 5, place de Jaude, 63000 Clermont-Ferrand.  
855 201 018 R.C.S. Clermont-Ferrand.

*Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 21 avril 2008.*

#### I. — Bilan au 31 décembre 2007.

(en milliers d'euros).

Actif	31.12.07	31.12.06
Opérations interbancaires et assimilées	212 628	211 156
Caisse, banques centrales, CCP	8 885	7 180
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	203 743	203 976
Opérations avec la clientèle (note 4)	244 509	238 763
Opérations sur titres	40 189	40 450
Obligations et autres titres à revenu fixe		0
Actions et autres titres à revenu variable (note 5)	40 189	40 450
Valeurs immobilisées	2 665	2 499
Participations et autres titres détenus à long terme (note 5)	234	1
Immobilisations incorporelles (note 6)	181	146
Immobilisations corporelles (note 6)	2 250	2 352
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Comptes de tiers et divers	16 392	28 403
Autres actifs (note 7)	10 073	7 366
Comptes de régularisation (note 7)	6 319	21 037
<b>Total actif</b>	<b>516 383</b>	<b>521 271</b>

  

Passif	31.12.07	31.12.06
Opérations interbancaires et assimilées	11 204	17 841
Caisse, banques centrales, CCP		0
Dettes envers les établissements de crédit (note 8)	11 204	17 841
Opérations avec la clientèle (note 9)	426 008	436 576
Dettes représentées par un titre (note 10)	14 643	6 700
Comptes de régularisation et passifs divers	9 639	7 524
Autres passifs (note 11)	3 256	2 043
Comptes de régularisation (note 11)	6 383	5 481
Provisions et dettes subordonnées	4 949	5 164
Provisions pour risques et charges (notes 12)	4 949	5 164

Dettes subordonnées	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux (note 16)	11 111	10 691
Capitaux Propres hors FRBG (note 17)	38 829	36 775
Capital souscrit	24 000	24 000
Primes d'émission	4 267	4 267
Réserves	8 371	6 953
Provisions réglementées et subventions	136	136
Report à nouveau (+/-)	24	-601
Résultat de l'exercice	2 031	2 020
Total passif	516 383	521 271

	31.12.07	31.12.06
Engagements donnés	27 634	31 347
Engagements de financement	22 436	26 189
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle (note 26)	22 436	26 189
Engagements de garantie	5 161	5 138
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		
Engagements d'ordre de la clientèle	5 161	5 138
Engagements sur titres	37	20
Engagements reçus	37 632	90 820
Engagements de financement	0	68 500
Engagements reçus d'établissements de crédit (note 26)	0	68 500
Engagements de garantie	37 595	22 300
Engagements reçus d'établissements de crédit	37 595	22 300
Engagements reçus de la clientèle		47
Engagements sur titres	37	20

## II. — Compte de résultat.

(Présentation S.I.G.)

(en milliers d'euros)

	2007	2006
* Intérêts et produits assimilés (note 18)	22 968	21 674
* Intérêts et charges assimilés (note 18)	-13 229	-11 099
* Revenus des titres à revenu variable	1	2
* Commissions (produits) (note 19)	5 549	5 631
* Commissions (charges) (note 19)	-934	-917
* Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3	2
* Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	1 489	696
* Autres produits d'exploitation bancaire (note 20)	1 281	1 877
* Autres charges d'exploitation bancaire (note 20)	-91	-181
Produit net bancaire	17 037	17 685
* Charges générales d'exploitation		
Frais de personnel (note 21)	-6 678	-6 707
Autres frais administratifs (note 21)	-4 479	-4 002

* Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles (note 6)	-587	-427
Résultat brut d'exploitation	5 293	6 549
* Coût du risque (note 22)	231	-721
Résultat d'exploitation	5 524	5 828
* Résultat net sur actifs immobilisés (note 23)	302	155
Résultat courant avant impôt	5 826	5 983
* Résultat exceptionnel (note 24)	-1 929	-265
* Impôt sur les bénéfices (note 25)	-1 446	-1 705
* Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	-420	-1 994
Résultat net	2 031	2 019

### III. — Annexe aux comptes individuels et annuels au 31 décembre 2006.

#### Note 1. — Cadre juridique et financier et faits caractéristiques de l'exercice.

Le cadre juridique et financier.

— La Banque Chalus SA, appartient au réseau de la Fédération bancaire française.

Elle est entrée depuis le 5 septembre 1997 dans le périmètre de consolidation du groupe Crédit Agricole Centre France et du Groupe Credit Agricole.

— Ses statuts sont en harmonie avec l'ordonnance n°2000-912 du 18 septembre 2000, l'ordonnance n°2000-1233 du 14 décembre 2000 et la loi n°2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques.

Les faits caractéristiques de l'exercice.

La Banque Chalus a changé en 2007 son système d'information. Elle a rejoint la communauté informatique AMT (Association de Moyens Technologiques).

Les charges liées directement aux travaux de migration sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

#### Note 2. — Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Les comptes annuels de la banque ont été établis conformément aux dispositions du règlement comptable applicable aux établissements de crédit ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire.

La présentation des documents a été modifiée depuis le 1er janvier 1993 en fonction des nouvelles règles édictées par la Commission Bancaire afin d'alimenter la base de données des Agents Financiers Intermédiaires (BAFI).

Le compte de résultat présenté correspond au format défini par le règlement 2000.03 du CRC.

La banque présente des notes annexes qui complètent et commentent l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

La Banque Chalus applique à compter du 1er janvier 2007, l'avis du Comité d'urgence du CNC n° 2007 B du 2 mai 2007 relatif à la comptabilisation du crédit d'impôt lié aux avances remboursables sans intérêts pour l'acquisition ou la construction de logements en accession à la propriété.

L'impact de ce changement de méthode comptable a été comptabilisé en report à nouveau pour 24 milliers d'euros.

#### Note 2.1. Crédits à la clientèle.

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

La Banque Chalus applique le règlement du CRC 2005-03 du 3 novembre 2005 modifiant le règlement CRC n° 200-03 du 12 décembre 2002 sur le risque crédit. En application de celui-ci, les créances présentant un risque d'impayés sont comptabilisées conformément aux règles suivantes :

- Créances restructurées.

Sont définies comme restructurées les créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux etc.), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

La Banque Chalus n'a pas d'encours significatif entrant dans cette catégorie de créances.

- Créances douteuses.

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:  
- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte-tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur;

- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non-recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple);

- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Le classement en encours douteux peut être abandonné lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain.

Le classement pour une contrepartie donnée en encours douteux entraîne par "contagion" un classement identique de la totalité de l'encours et des engagements relatifs à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Cette règle ne concerne ni les encours affectés de litiges ponctuels non liés à l'insolvabilité de la contrepartie, ni le risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers et non de celle de la contrepartie même. Parmi les encours douteux, la Banque Chalus distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

- Créances douteuses non compromises.

Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

- Créances douteuses compromises.

Ce sont les créances dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte est envisagé.

Lorsque, après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis.

- Dépréciation au titre du risque de crédit avéré.

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par la Banque Chalus par voie de dépréciation en déduction de l'actif du bilan. Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

La Banque Chalus constitue des dépréciations correspondant, en valeur actualisée, à l'ensemble de ses pertes prévisionnelles au titre des encours douteux et douteux compromis,

- Dépréciation du risque de crédit non avéré.

Par ailleurs, la Banque Chalus a également constaté au passif de son bilan des provisions pour risques et charges destinées à couvrir des risques clientèle non affectés, tels que les provisions sectorielles ou encore les provisions sur encours. Ces dernières visent à couvrir des risques précis pour lesquels il existe statistiquement ou historiquement une probabilité de non-recouvrement partiel, sur des encours non classés en douteux.

Note 2.2. Opérations sur titres.

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les règlements 90.01 et 95.04 du CRB, les instructions 94.05 et 2000.12 de la Commission bancaire et les règlements 2000.02 et 2002-03 du CRC en matière de détermination du risque de crédit et du provisionnement concernant les titres à revenu fixe.

- Titres de placement.

Cette catégorie concerne les titres qui ne sont pas inscrits parmi les autres catégories de titres.

Les titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais exclus.

Les cessions de titres sont réputées porter sur les titres de même nature souscrits à la date la plus ancienne.

La valeur d'inventaire est le prix du marché.

Les moins-values latentes constatées à l'arrêté comptable font l'objet de provision pour dépréciation

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement d'un titre à revenu fixe est étalée sur la durée de vie résiduelle du titre.

- Titres de participation et de filiales.

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement de crédit.

Les titres de participation font l'objet d'une évaluation en fonction de leur valeur d'usage, déterminée notamment en prenant en compte la valeur de marché, l'actif net comptable corrigé des plus ou moins-values potentielles et la valeur de rendement, ou une combinaison de ces valeurs.

Les moins-values donnent lieu à constitution de provisions et les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Note 2.3. Immobilisations.

La Banque Chalus applique le règlement du CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Par conséquent, la Banque Chalus applique à ce titre la méthode de comptabilisation des actifs par composants; conformément aux dispositions de ce règlement, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle.

Les composants et durées d'amortissement suivants ont été retenus par la Banque Chalus.

Composant	Durée d'amortissement
Foncier	Non amortissable
Gros oeuvre	40 ans
Second [U+x009c]uvre	20 ans
Installations techniques	15 ans
Agencements	8 ans
Matériel informatique	4 à 7 ans (dégressif ou linéaire)
Matériel spécialisé	4 à 5 ans (dégressif ou linéaire)

- Il est à noter la majoration d'un point du coefficient d'amortissement dégressif pour les immobilisations acquises entre le 1er février 1996 et le 31 janvier 1997.

- A l'exception des logiciels, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement.

Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation.

Note 2.4. Engagements en matière de retraite et de préretraite.

- Suite à la signature de l'accord professionnel du 13 septembre 1994 par lequel l'ensemble des banques s'est affilié aux régimes nationaux AGIRC ET ARRCO, la Banque Chalus, adhérente à la Caisse de Retraites du Personnel des Banques (CRPB), s'est vu notifier le poids de son engagement par cette institution.

La Banque Chalus applique la recommandation n° 2003-R, 01 du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Ces engagements ont donné lieu à la constitution de provisions au bilan de la banque, à l'exception des indemnités de fin de carrière qui sont couvertes par un contrat d'assurance.

Note 2.5. Impôt sur les bénéfices.

D'une manière générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice et ne prend en compte aucun autre élément de fiscalité différée.

Note 2.6. Swaps de taux d'intérêt.

En application du règlement CRB n° 90.15 complété par le CRB N° 92.04 relatif à la comptabilisation des swaps de taux d'intérêt, ces instruments doivent faire l'objet d'une classification en fonction de l'intention exprimée par l'établissement. Pour la Banque Chalus, ils sont classés en catégorie b et c, selon la définition suivante :

- Type b :

Le portefeuille de micro-couverture permet de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes.

Les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat de manière identique à la comptabilisation des produits et des charges de l'élément ou de l'ensemble d'éléments couverts.

- Type c :

Le portefeuille de macro-couverture intègre les contrats réalisés en vue de couvrir les risques de taux global de l'établissement sur l'actif, le passif et le hors bilan. Les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits *pro rata temporis* en compte de résultat.

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors-bilan pour la valeur nominale des contrats : ce montant représente le volume des opérations en cours.

Note 3. – Créances sur les établissements de crédit (en milliers d'euros), analyse par durée résiduelle.

Créances	Durée restant à courir							Total 2006	
	D < 1 mois	2006 < 3 mois	3 mois < D < 6 mois	6 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Créances rattachées		Total 2007
Etablissements de crédit									
Comptes et Prêts : à vue (1)	108 197						934	109 131	111 266
Comptes et Prêts : à terme (2)			25 000	2 000	24 000	41 000	2 255	94 255	92 353
Valeurs reçues en pension									
Titres reçus en pension									
Prêts subordonnés				357				357	357
Valeurs nettes au bilan								203 743	203 976

(1) dont 95 255 avec Credit Agricole Centre France en 2007,

(2) dont 84 519 K€ avec Credit Agricole Centre France en 2007,

Note 4. – Opérations avec la clientèle (en milliers d'euros).

Note 4.1. Analyse par durée résiduelle.

Créances	Durée restant à courir							Total 2006	
	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 6 mois	6 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Créances rattachées		Total 2007
Opérations avec la clientèle									
Créances Commerciales	2 037							2 037	2211
Autres Concours à la Clientèle	8 236	8 057	10 238	20 382	102 976	91 136	783	241 808	233 738
Comptes Ordinaires débiteurs	8 225						86	8 311	11 117
Dépréciations								7647	8303
Valeurs nettes au bilan								244 509	238 763

Note 4.2. Opérations avec la clientèle, analyse par nature de créances.

en milliers d'euros	31/12/2007					
	Encours douteux	Dont : Encours douteux Compromis	Dont : Encours douteux Non Compromis	Dépréciations sur encours douteux	Dont : dépréciations sur encours douteux compromis	Dont : dépréciations sur encours douteux Non compromis
Trésorerie	698	279	419	540	187	353
Equipement	1 673	427	1 246	1 031	319	712
Habitat	1 327	55	1 272	962	70	892
Autre	0	0	0	0	0	0
Comptes Ordinaires	5 261	5 011	250	5 114	5 004	110
Total	8 959	5 772	3 187	7 647	5 580	2 067

(y compris créances rattachées)

en milliers d'euros	31/12/2006					
	Encours douteux	Dont : Encours douteux Compromis	Dont : Encours douteux Non Compromis	Dépréciations sur encours douteux	Dont : dépréciations sur encours douteux compromis	Dont : dépréciations sur encours douteux Non compromis
Trésorerie	734	167	566	615	135	480
Equipement	2 045	998	1 047	1 356	819	537
Habitat	1 797	399	1 399	1 035	225	810
Autre	107	45	63	107	107	0
Comptes Ordinaires	5 204	5 151	53	5 190	5 148	42
<b>Total</b>	<b>9 888</b>	<b>6 760</b>	<b>3 128</b>	<b>8 303</b>	<b>6 434</b>	<b>1 869</b>

Note 5. – Opérations sur titres.

Mouvements des titres par catégorie - Valeur brute (en milliers d'euros).

Libellé des Comptes	Début d'exercice	Achats	Sorties	Etalement Prime	Autres Mouvements	Fin d'exercice
Titres de placement :						
Effets publics et valeurs assimilées						0
Obligations						0
Autres titres à revenu fixe						0
Autres act. & titres à revenu variable	40 450	16 163	16 421			40 192
<b>Total des Titres de Placement</b>	<b>40 450</b>	<b>16 163</b>	<b>16 421</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40 192</b>

Titres de placement 31.12.2007 (en milliers d'euros).

Titres	Valeur brute au Bilan	Estimation Au 31.12.07	Dépréciation portefeuille	Plus-Values latentes	Net Au bilan
OVAL PALMARES EUROPLUS	2 003	2 001	3	-2	2 000
IENA EVOLUTIF	10 044	10 824		780	10 044
ORSAY EURIBOR PLUS	2 599	2 632		33	2 599
GREEN WAY EQUILIBRE	10 088	10 767		679	10 088
INDOC GLOBAL VAR 2	2 002	2 017		15	2 002
CAAM DYNARBITRAGE VAR 4	5 529	5 831		302	5 529
PHENIX ALTERNATIVE	5 921	7 119		1 198	5 921
HERACLES	2 006	2 137		131	2 006
<b>Total des Titres de Placement</b>	<b>40 192</b>	<b>43 328</b>	<b>3</b>	<b>3 136</b>	<b>40 189</b>

Titres de participation 31.12.2007 (en milliers d'euros).

Titres	Valeur Au Bilan	Estimation Au 31.12.07	Dépréciation portefeuille	Plus-Values latentes	Net Au bilan
SOFARIS	1	1	0	0	1
CERTIFICATS D'ASSOCIATION	233	233	0	0	233
<b>Total des Titres de Participation</b>	<b>234</b>	<b>234</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>234</b>

Note 6. – Actif immobilisé (en milliers d'euros).

Valeurs brutes.

Nature d'immobilisation	Début d'exercice	Entrées	Sorties/ Cessions	Mises au rebut	Autres Mouvements	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	572	52	0	0	0	624
Immobilisations corporelles	10 220	488	298	0	0	10 410
Terrains	163		8			155
Constructions	510		26			484
Matériel et outillage	1 924	259				2 183
Matériel de transport	153	19	38			134
Mobilier	644	35				679
Installation générale et sécurité	6 826	175	226			6 775
Total des immobilisations	10 792	540	298	0	0	11 034

## Amortissements.

Libellé des Comptes	Début d'exercice	Dotations	Reprises Cessions	Reprises autres	Autres Mouvements	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	426	17				443
Immobilisations corporelles	7 868	570	278			8 160
Terrains						
Constructions	375	10	15			370
Matériel et outillage	1 358	303				1 661
Matériel de transport	134	9	38			105
Mobilier	508	22				530
Installation générale et sécurité	5 493	226	225			5 494
Avances et acomptes						
Total des amortissements	8 294	587	278	0	0	8 603

## Note 7. – Autres actifs et comptes de régularisation.

	2007	2006
Autres actifs	10 073	7 366
Valeurs non imputées	3 256	178
Débiteurs divers	6 817	7 188
Comptes de régularisation	6 319	21 037
Comptes d'encaissement	2 067	15 317
Charges à répartir	0	0
Produits à recevoir et charges payées d'avance	4 249	4 470
Autres comptes de régularisation	3	1 250
Comptes d'ajustement	0	0
Pertes potentielles et à étaler sur instruments financiers	0	0
Total bilan	16 392	28 403

## Note 8. – Dettes envers les établissements de crédit.

Dettes	Durée restant à courir						Dettes rattachées	Total 2007	Total 2006
	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 6 mois	6 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans			
Comptes et emprunts à vue (1)	10 843						0	10 843	17 436
- Comptes et emprunts à terme					361			361	405

Etab. visés à l'article 5 du régl 88-01									
- Valeurs données en pension à terme								0	0
Etab. visés à l'article 5 du régl 88-01									
Total au bilan								11 204	17 841

(1) dont 10 103 k€ avec Crédit Agricole Centre France en 2007

### Note 9. – Opération avec la clientèle.

Dettes	Durée restant à courir						Dettes rattachées	Total 2007	Total 2006
	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 6 mois	6 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans			
Comptes Ordinaires Créditeurs	127 200						32	127 232	130 983
Comptes d'Epargne régime spécial								241 332	248 121
à vue	120 987						0	120 987	119 609
à terme	73 839	4 318	11 094	18 576	11 753	243	522	120 345	128 512
Comptes Créditeurs à terme	11 231	4 679	10 703	3 288	26 510	0	1033	57 444	57 472
Total au bilan								426 008	436 576

### Comptes d'épargne à régime spécial :

Dettes	2007	2006
A vue	120 987	119 609
Comptes d'épargne logement	16 546	16 771
Autres comptes sur livrets	73 150	75 801
Codevi	31 291	27 037
A terme	120 345	128 512
Plans d'épargne logement	103 580	108 549
Plans d'épargne Populaire	16 765	19 963
	241 332	248 121

### Note 10. – Dettes représentées par un titre.

Dettes	Durée restant à courir						Dettes rattachées	Total 2007	Total 2006
	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 6 mois	6 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans			
Bons de caisse	132	251	0	65	747		33	1 228	1 286
Titres de créances négociables	9 928	1 746	1 023	650			68	13 415	5 414
Total au bilan								14 643	6 700

### Note 11. – Autres passifs et comptes de régularisation.

	2007	2006
Autres passifs	3 256	2 043
Créditeurs divers	3 256	2 043
Comptes de régularisation	6 383	5 481
Comptes d'encaissement	0	33
Autres charges à payer	3516	2 878
Produits constatés d'avance	1514	1 435
Charges à payer sur IFT	1322	1 135
Autres comptes de régul.	31	0
Compte d'ajustement	0	0

Total bilan	9 639	7 524
-------------	-------	-------

## Note 12. – Provisions pour risques et charges.

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2006	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/2007
- Provisions pour engagements de retraite et assimilés (1)	429	0	66	13		350
- Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	70	0	0	10		60
- Provisions pour risques sur les produits d'épargne logement (2)	1681	90	0	501		1270
- Autres provisions liées aux encours (3)	2805	720	0	430		3095
- Provisions pour litige fiscal	0	0	0	0		0
- Provisions pour autres litiges	3	0	0	0		3
- Provisions pour autres risques et charges	177	0	0	6		171
- Provisions pour impôts différés	0	0	0	0		0
Valeurs au bilan	5165	810	66	960	0	4949

(1) : dont la provision pour médaille du travail pour 253 k€ en 2007.

(2) : Voir note 14 sur l'épargne logement ci-après.

(3) : Provision des encours de crédits sains (cf note 2,1)

## Note 13. – Dépréciations inscrites en déduction de l'actif.

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/06	Dotations	Reprises et utilisations	Désactualisation	Autres mouvements	Solde au 31/12/07
Sur interbancaire						0
Sur créances clientèle	8 303	1 404	2 012	48		7 647
Sur portefeuilles titres	0	3				3
Sur participations et autres titres détenus à L T						0
Total des dépréciations	8 303	1 407	2 012	48	0	7 650

## Note 14. – Epargne logement.

Une provision est constituée afin de couvrir les engagements aux conséquences défavorables des contrats épargne-logement. Ces engagements sont relatifs, d'une part, à l'obligation de rémunérer l'épargne dans le futur à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour une durée indéterminée, et, d'autre part, à l'octroi d'un crédit aux souscripteurs des comptes et plans d'épargne-logement à un taux déterminé fixé à l'ouverture du contrat. Cette provision est calculée par génération de plan épargne-logement et pour l'ensemble des comptes d'épargne-logement, sachant qu'il n'y a pas de compensation possible entre les engagements relatifs à des générations différentes.

Les engagements sont établis en prenant en compte, notamment :

Le comportement des souscripteurs, ainsi que l'estimation du montant et de la durée des emprunts qui seront mis en place dans le futur. Ces estimations sont établies à partir d'observations historiques de longue période.

La courbe des taux observables sur le marché et ses évolutions raisonnablement anticipées.

Les modalités de calcul de cette provision ont été établies en conformité avec l'avis CNC n° 2006-12 du 31 mars 2006 sur la comptabilisation des comptes et plans d'épargne-logement.

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne.

En milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	10 916	7 210
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	38 584	39 867
Ancienneté de plus de 10 ans	48 582	55 180
Total plans d'épargne-logement	98 082	102 257

Total comptes épargne-logement	16 268	16 623
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	114 350	118 880

L'ancienneté est déterminée par rapport à la date de milieu d'existence de la génération des plans à laquelle ils appartiennent.  
Les encours de collecte sont des encours hors prime d'état.

Encours de crédits octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement.

En milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Plans d'épargne-logement :	506	330
Comptes épargne-logement :	3 411	2 901
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	3 917	3 230

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement.

En milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	120	46
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	2	139
Ancienneté de plus de 10 ans	771	1 197
Total plans d'épargne-logement	893	1 382
Total comptes épargne-logement	378	298
Total provision au titre des contrats épargne-logement	1 270	1 680

L'ancienneté est déterminée par rapport à la date de milieu d'existence de la génération des plans à laquelle ils appartiennent.

En milliers d'euros	01/01/2007	Dotations	Reprises	31/12/2007
Plans d'épargne-logement :	1 382	7	497	892
Comptes épargne-logement :	298	83	3	378
Total provision au titre des contrats épargne-logement	1 680	90	500	1 270

#### Note 15. – Engagements sociaux.

Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à prestations définies.

Définitions :

Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi désignent les accords formalisés ou non formalisés en vertu desquels une entreprise verse des avantages postérieurs à l'emploi à un ou plusieurs membres de son personnel.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entreprise verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les engagements sociaux sont constitués pour la Banque Chalus par :

- son adhésion à la CRPB pour laquelle aucun détail de calcul de la provision n'est communiqué ;
- l'indemnité de fin de carrière dont les éléments de calcul sont indiqués ci-après.

Variation de la dette actuarielle :

(milliers d'euros)	2007	2006
Dette actuarielle au 31/12/n-1	778	846
Coût des services rendus sur la période	27	30
Effet de l'actualisation	35	63
Cotisations de l'employé		
Modification / Réduction / liquidation de plan		
Acquisition, cession (modification périmètre consolidation)		
Indemnités de cessation d'activité		

Prestations versées	-49	-62
(Gains) / pertes actuariels	-95	-99
Dette actuarielle au 31/12/n	696	778

Détail de la charge comptabilisée au compte de résultat.

(milliers d'euros)	2007	2006
Coût des services rendus sur l'exercice	27	30
Effet de l'actualisation	35	63
Rendement attendu des actifs sur la période	-50	
Amortissement du coût des services passés		
Amortissement des gain / pertes actuariels	-8	12
Autres gains ou pertes		
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	4	105

Composition des actifs des régimes.

Les actifs des régimes sont constitués d'une police d'assurance souscrite chez un assureur.

Variations de la provision.

(milliers d'euros)	2007	2006
(Provisions) / actifs au 31/12/n-1	464	1 206
Cotisations de l'employeur		
Acquisition, cession (modification périmètre consolidation)		
Paiements directs de l'employeur		61
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	4	104
(Provisions) / actif au 31/12/n	460	1 163

Variations de la provision.

Le rendement effectif des actifs du régime est de 4,15%

Les principales hypothèses actuarielles utilisées à la clôture sont:

- un taux d'actualisation de : 4,46%

- un taux de rendement attendu des actifs du régime, pour l'exercice de : 4,00%.

Note 16. – Fonds pour risques bancaires et généraux.

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2006	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/2007
FRBG risque opérationnel	530		20			510
Autres F R B G	10161	440				10601
Valeurs au bilan	10691	440	20	0	0	11111

Note 17. – Tableau de variation des capitaux propres.

(En milliers d'euros)	Capitaux propres				
	Capital	Primes et réserves	Provisions réglées et subventions	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 Décembre 2005	24 000	8 616	136	2 004	34 756
Dividendes					
Variation de capital					
Variation des primes et réserves					
Affectation du résultat social 2005				-2 004	-2 004
Report à nouveau débiteur		2 003			2 003

Résultat de l'exercice 2006				2 020	2 020
Solde au 31 Décembre 2006	24 000	10 619	136	2 020	36 775
Dividendes					
Variation de capital					
Variation des primes et réserves		1418			1 418
Affectation du résultat social 2006				-2 020	-2 020
Report à nouveau débiteur		601			601
Résultat de l'exercice 2007				2 031	2 031
Autres variations (report à nouveau 2007)		24			24
Solde au 31 Décembre 2007	24 000	12 662	136	2 031	38 829

Note 17.1. – Ventilation du capital.

Nombre d'actions (En milliers d'euros)	Valeur nominale au 31 12 2007	Valeur nominale au 31 12 2006
1 600 000 actions de 15 euros	24 000	24 000

Note 18. – Produits nets d'intérêts et revenus assimilés.

Produits nets d'intérêts (en milliers d'euros)	2007	2006
Produits d'intérêts :	22 968	21 674
Sur opérations avec les établissements de crédit	7 698	6 619
Sur opérations avec la clientèle	11 478	10 933
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	577	553
Autres intérêts et produits assimilés	3 215	3 569
Charges d'intérêts :	13 229	11 099
Sur opérations avec les établissements de crédit	295	174
Sur opérations avec la clientèle	9 108	8 443
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 255	428
Autres intérêts et charges assimilées	2 571	2 054
Total Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	9 739	10 575

Note 19. – Produits nets des commissions.

(en milliers d'euros) Type de Commissions	2007			2006		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	91	7	84	102	1	101
Sur opérations avec la clientèle	1725	22	1703	1749	21	1728
Sur opérations sur titres	0	0	0	0	0	0
Produits relatifs aux opérations internes	33	90	-57	0	0	0
Sur prestations de services financiers	3696	815	2881	3777	895	2882
Sur opérations de change	4	0	4	3	0	3
Total	5549	934	4615	5631	917	4714

Note 20. – Autres produits et charges d'exploitation bancaire.

(en milliers d'euros)	2007	2006
-----------------------	------	------

Produits :	1 281	1 877
Quote part des opérations faites en commun		
Produits divers	762	611
Produits accessoires	19	57
Reprises provisions risques et charges	500	1 209
Charges :	91	181
Quote part des opérations faites en commun	0	
Charges diverses	1	29
Dotations provisions risques et charges	90	152

## Note 21.

## 21.1. – Ventilation des frais de personnel.

Frais de personnel	2007	2006
Salaires et traitements :	4 359	4 288
dont Indemnités liées à la retraite	159	73
Charges sociales :	1 740	1 788
dont cotisations au titre des régimes d'avantages postérieures à l'emploi à cotisations définies	288	293
Intéressement	100	110
Participation	46	111
Impôts et taxes sur rémunérations	511	510
Dotation nette aux provisions	-78	-100
Total des frais de personnel	6 678	6 707

Le montant des jetons de présence versé en 2007 aux organes d'administration s'élève à 7,8 k€.

## 21.2. – Effectif par catégorie.

(effectif moyen du personnel en activité au prorata de l'activité).

	2007	2006
Cadres	26	26
Non cadres	100	101
Total	126	127

## 21.3. – Autres frais administratifs.

Autres frais administratifs	2007	2006
Impôts et taxes	400	315
Services extérieurs	4 180	4 075
Quote part d'opérations non bancaires faites en commun		
Autres produits et charges d'exploitation non bancaires	-101	-388
Total des frais administratifs	4 479	4 002

## Note 22. – Coût du risque.

	2007	2006
Dotations aux provisions sur créances douteuses	2 092	3 016
	1 372	2 376

pour risques et charges	720	640
Reprises de provisions	-2 433	-2 321
sur créances douteuses	-1 987	-1 171
pour risques et charges	-446	-1 150
Variation des provisions	-341	695
Pertes sur créances	110	26
couvertes par des provisions	109	25
non couvertes par provisions	1	1
Coût du risque solde en bénéfice	-231	
Coût du risque solde en perte		721

## Note 23. – Résultat net sur actifs immobilisés.

	2007	2006
Immobilisations financières	0	154
Dotation	0	0
Reprises	15	0
Plus values	0	154
Moins values	-15	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	301	1
Plus values	309	10
Moins values	-8	-9
Résultat net	301	155

## Note 24. – Résultat exceptionnel.

	2007	2006
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	-1 929	-265
Résultat net	-1 929	-265

La totalité des charges exceptionnelles 2007 et 2006 concerne uniquement les frais de migration informatique.

## Note 25. – Charge fiscale.

	2007	2006
IS sur le résultat courant	1 446	1 715
IS Provisionne	0	-10
Charge fiscale	1 446	1 705

## Note 26. – Hors bilan.

Répartition des engagements selon la durée restant à courir (en milliers d'euros).

	Durée restant à courir					
	D < 1 mois	1mois < D < 3mois	3mois < D < 6 mois	6mois < D < 1an	1an < D < 5ans	D > 5ans
Engagements de financement						
Engagements reçus d'êts de crédit						

Engagements en faveur de la clientèle	1 747	713	685	2650	9406	7235
---------------------------------------	-------	-----	-----	------	------	------

Opérations à terme non dénouées (en milliers d'euros).

Type d'opération	31-déc-07				31.12.06	
	Opérations de couverture		Opérations autres que de couverture		Total	Total
	Sur marchés organisés	De gré à gré	Sur marchés organisés	De gré à gré		
Contrat échange taux intérêt : SWAPS						
SWAPS micro prêteur		0			0	0
SWAPS micro emprunteur		47 500			47 500	30 000
01/08/2007 01/08/2011		2 500			2 500	
01/08/2007 01/08/2011		2 500			2 500	
01/08/2007 01/08/2012		2 500			2 500	
01/08/2005 01/08/2013		5 000			5 000	5 000
01/02/2005 01/02/2014		5 000			5 000	5 000
01/08/2005 01/08/2015		10 000			10 000	10 000
01/02/2005 01/02/2016		5 000			5 000	5 000
01/02/2007 01/02/2017		5 000			5 000	
01/08/2005 01/08/2017		5 000			5 000	5 000
01/08/2007 01/08/2018		2 500			2 500	
01/08/2007 01/08/2018		2 500			2 500	
SWAPS macro prêteur		80 000			80 000	70 000
23/05/2003 25/05/2009		10 000			10 000	10 000
01/02/2003 01/02/2010		10 000			10 000	10 000
01/04/2002 01/04/2010		10 000			10 000	10 000
02/05/2003 02/05/2010		20 000			20 000	20 000
01/06/2004 01/06/2010		10 000			10 000	10 000
30/11/2010 30/11/2020		5 000			5 000	
18/11/2013 20/11/2023		5 000			5 000	
25/11/2013 27/11/2023		10 000			10 000	
01/05/2003 01/05/2007						10 000
SWAPS macro emprunteur		0			0	0
Total		127 500			127 500	100 000

Il n'existe aucun risque de contrepartie sur le portefeuille des IFT. Ces contrats sont tous conclus avec Crédit Agricole Centre France.

Juste valeur des instruments financiers à terme :

Pour 2006 : 3 504 k€ Pour 2007: 2085 k€

#### Note 27. – Autres informations.

Affectation du résultat. En euros.

Bénéfice de l'exercice :	2 030 660,97
Report à nouveau (changement de méthode) :	24 069,69
montant total à affecter	2 054 730,66
Affectation à la réserve légale :	102 736,53
Affectation en réserves facultatives :	1 951 994,13

Note 28. – Publicité des honoraires des Commissaires aux comptes.

En milliers d'euros HT	Ernst et Young	Wolff et associés	Total
Audit			
commissariat aux comptes, certification, examen comptes individuels et consolidés	28,4	28,4	56,8
missions accessoires			
Total	28,4	28,4	56,8

#### IV. — Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.

##### Exercice clos le 31 décembre 2007.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la BANQUE CHALUS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

##### I - Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe concernant le changement de méthode relatif à l'application à compter du 1er janvier 2007 de l'avis du Comité d'urgence du CNC n° 2007 B du 2 mai 2007 relatif à la comptabilisation du crédit d'impôt lié aux avances remboursables sans intérêts pour l'acquisition ou la construction de logements en accession à la propriété.

##### II - Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Changement de méthode comptable.

Comme mentionné dans la note 2 de l'annexe, un changement de méthode comptable est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionnés ci-dessus et de sa présentation.

— Estimations comptables.

Comme indiqué dans les notes 2.1 et 13 de l'annexe, votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit et les risques inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la direction relatif aux risques de crédits, à l'appréciation des risques de nonrecouvrement et à leur couverture par des provisions individuelles et collectives.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit afférente aux comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

##### III - Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Chamalières et Lyon, le 4 avril 2008.

*Les commissaires aux comptes :*

PATRICK WOLFF

ERNST & YOUNG Audit,

Philippe DUCHENE

##### V. — Lieu de mise à disposition du rapport de gestion.

Le rapport de gestion de l'exercice 2007 est disponible sur demande adressée au siège social de la BANQUE CHALUS.

**0806413**